



Vérification d'un compte  
professionnel existant

---



# Sommaire

---

- 1) Qu'est ce qu'un compte professionnel vérifié ?
- 2) Cas d'un professionnel disposant déjà d'un compte sur la plateforme mon.advenir.mobi
- 3) Pages d'attente et actions attendues



1

Qu'est ce qu'un compte  
professionnel vérifié ?

---

# Compte professionnel lié à une entité vérifiée

Un **compte professionnel lié à une entité vérifiée (numéro SIRET faisant foi)** est nécessaire pour :

- Labelliser des offres commerciales et déposer des demandes de prime en tant que porteur d'offre
- Intervenir comme installateur dans des demandes de prime
- Référencer du matériel



Une entité est vérifiée dès lors qu'un compte de ce SIRET a permis de réaliser toutes les vérifications (KBIS, contrôle d'identité, vérification par le programme).

**Aucun membre de votre entité n'a de compte sur la plateforme mon.advenir.mobi**



Pour en savoir plus sur la **création de compte et vérification d'une entité** : [Tutoriel dédié](#)

Lors de votre création de compte, vous devrez sélectionner « Crée un compte professionnel » et « Je suis un installateur ou un opérateur » puis suivre la démarche détaillée dans le tutoriel en lien ci-dessus.

**Un membre de votre entité dispose déjà d'un compte sur la plateforme mon.advenir.mobi**

Ce cas est détaillé dans les slides suivantes.

2

Cas d'un professionnel  
disposant déjà d'un  
compte sur la  
plateforme  
[mon.advenir.mobi](http://mon.advenir.mobi)

---

# Le professionnel dispose d'un compte sur mon.advenir.mobi

Si vous ou un membre de votre entité dispose d'un compte sur la plateforme mon.advenir.mobi, deux cas de figure se présentent :

**Un membre de votre entité dispose à minima d'une offre labellisée avant le 1<sup>er</sup> novembre**



Votre entité est automatiquement vérifiée. Vous pouvez réaliser l'ensemble des actions suivantes :

- Labelliser des offres commerciales et déposer des demandes de prime en tant que porteur d'offre
- Intervenir comme installateur dans des demandes de prime
- Référencer du matériel

**Aucun membre de votre entité ne dispose d'une offre labellisée avant le 1<sup>er</sup> novembre**



Le compte administrateur de votre entité doit suivre la démarche présentée sur la slide suivante.



Pour en savoir plus sur les comptes administrateurs : [Tutoriel gestion des comptes – Profil Administrateur](#)

# L'installateur dispose d'un compte sur mon.advenir.mobi mais pas d'offre labellisée

Depuis la plateforme mon.advenir.mobi, le **compte administrateur** de votre entité doit suivre les étapes suivantes pour que votre entité soit vérifiée :

- 1) Renseigner un Kbis de moins de 3 mois de l'entité
- 2) Renseigner les informations du dirigeant **indiqué sur le Kbis**
- 3) Cliquer sur « Enregistrer et envoyer un contrôle d'identité »

Informations personnelles	Mon siège	Informations du dirigeant
Nom <input type="text"/>	SIRET E27D91DDEF4B51	Merci de renseigner les informations du dirigeant indiqué sur le Kbis. Si vous êtes le dirigeant, veuillez cocher la case correspondante ci-dessous.
Prénom <input type="text"/>	Type pro	<input type="checkbox"/> Je suis le dirigeant de ma société
Email <input type="text"/>	Raison sociale <input type="text"/>	<b>Nom</b> <input type="text"/>
Vous souhaitez modifier l'adresse e-mail de votre compte Advenir ? Nous vous invitons à <a href="#">contacter notre équipe par e-mail</a> pour cette action.		<b>Prénom</b> <input type="text"/>
Téléphone <input type="text"/>	Adresse <input type="text"/>	<b>Email</b> <input type="text"/>
Extrait Kbis <input type="file"/>	Code postal <input type="text"/>	<b>Téléphone</b> <input type="text"/>
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Valider</b>		<b>Enregistrer et envoyer un contrôle d'identité</b>

En cliquant sur « Enregistrer et envoyer un contrôle d'identité », un lien sera envoyé par mail par Certigna afin de valider l'identité du dirigeant.

# Processus d'inscription – Compte professionnel

L'étape 2 se distingue en 2 cas :

**a) Vous n'êtes pas le dirigeant de votre société**

- 2) Renseigner les informations personnelles du dirigeant de votre société

Je suis le dirigeant de ma société

Nom

Prénom

Email

Téléphone

2

**b) Vous êtes le dirigeant de votre société**

- 2) Cliquer sur « Je suis le dirigeant de ma société »

2

Je suis le dirigeant de ma société

En cliquant sur « Enregistrer et envoyer un contrôle d'identité », un lien sera envoyé par mail par Certigna afin de valider l'identité du dirigeant.



Le programme Advenir vérifiera que le dirigeant présent sur le Kbis est bien celui renseigné comme dirigeant dans le formulaire d'inscription. Vous devez donc vous assurer de fournir les bonnes informations pour mener à bien votre inscription.

# Contrôle d'identité du dirigeant

Le dirigeant renseigné recevra un lien de notre partenaire Certigna pour réaliser un contrôle d'identité :

- Par mail depuis l'adresse e-mail [no-reply@ekeynox.net](mailto:no-reply@ekeynox.net) avec l'objet « [Prénom du dirigeant], nous souhaitons confirmer votre identité pour mon.advenir.mobi »
- Par SMS

Il devra se munir d'un document officiel d'identité valide (CNI, passeport, titre de séjour) et se placer dans un endroit bien éclairé. Le lien envoyé est valide pendant 30 jours et le résultat du contrôle sera communiqué au programme Advenir 24h après sa réalisation.

**Bonjour**,

Vous êtes invités à un contrôle d'identité en ligne. Une pièce d'identité est requise. Veuillez suivre les consignes pour une validation rapide :

**Pièces d'identités**

- Utilisez un document officiel valide (CNI, passeport, titre de séjour).
- Présentez la carte en entier, bien centrée dans le cadre.
- Assurez-vous que le document soit net, sans reflet, bien éclairé et lisible.
- Évitez les fonds lumineux (écran, fenêtre) ou les surfaces brillantes.
- Ne posez pas la pièce d'identité sur un autre document. Le système pourrait interpréter l'ensemble comme une photocopies.
- Ne pas utiliser de photocopies ou de capture d'écran : utilisez votre document physique.

**Visage**

- Placez-vous dans un endroit bien éclairé.
- Regardez droit devant, sans lunettes, ni couvre-chef.
- Évitez les arrière-plans perturbants (écrans, reflets, visages d'autres personnes).

Cliquez sur le bouton ci-dessous pour commencer le processus de vérification d'identité:

**Accéder à vos documents**

Vous avez 30 jour(s) pour signer le(s) document(s)

Cordialement,  
L'équipe Advenir



Si vous êtes le dirigeant de votre entité, c'est vous qui devrez réaliser le contrôle d'identité.  
Sinon, c'est le dirigeant renseigné à cette étape qui devra réaliser le contrôle d'identité.



3

# Pages d'attente et actions attendues

---

# Page d'attente de vérification de l'entité

Si vous êtes bloqués sur cette page d'attente, deux causes sont possibles :

- 1) Le dirigeant de votre entité (ou vous-même) n'a pas encore effectué son contrôle d'identité via le lien envoyé par notre partenaire Certigna. Tant que ce contrôle n'est pas validé, vous resterez bloqués sur cette page.
- 2) Si votre dirigeant a bien validé son identité via le lien envoyé par notre partenaire Certigna, l'entité est en cours de vérification par le programme Advenir. Dans ce cas, aucune action sur la plateforme n'est attendue de votre part. Le programme Advenir procédera à la vérification de l'entité dans les 7 jours suivants la validation du contrôle d'identité.



Votre entité est en attente de vérification...

Veuillez vous assurer que le dirigeant renseigné par votre entité a bien validé son identité via le lien envoyé par mail et SMS par notre partenaire Certigna.  
Si c'est le cas, les équipes Advenir procéderont prochainement à la vérification de votre entité.



Si vous êtes la première personne de votre entité à vous connecter après le 1<sup>er</sup> novembre 2025 et que vous arrivez directement sur cette page, alors vous êtes assimilés au cas 2).

# Compte non-administrateur d'une entité sans offre labellisée au 1<sup>er</sup> novembre 2025

Si vous êtes bloqués sur cette page d'attente, cela signifie que votre entité n'a pas d'offre labellisée au 1<sup>er</sup> novembre 2025 et que vous ne possédez pas le compte administrateur de votre entité.

Dans ce cas, vous ne pouvez pas suivre la démarche pour faire vérifier votre entité. Vous pouvez donc vous rapprocher de la personne de votre organisation qui possède un compte administrateur et qui pourra suivre la démarche détaillée en partie 2.



Votre entité nécessite une vérification

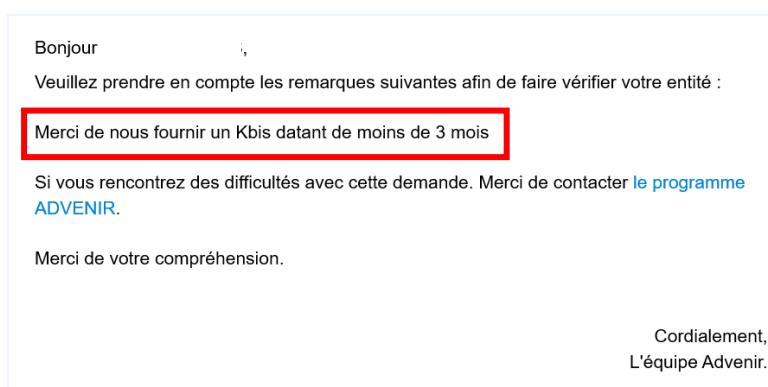
Nous vous invitons à contacter l'administrateur de votre entité afin qu'il suive la procédure de vérification de votre entité sur son compte. Si vous n'avez pas connaissance de ce compte administrateur ou que vous souhaitez le modifier, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse [advenir@avere-france.org](mailto:advenir@avere-france.org).

# Entité non conforme

Si votre entité est déclarée non conforme par le programme Advenir, l'utilisateur ayant suivi la démarche de vérification de votre entité va recevoir le mail suivant avec le motif de non-conformité.

Dans son espace mon.advenir.mobi, il sera automatiquement redirigé sur « Mon compte » afin de déposer un nouveau Kbis en suivant la démarche suivante :

- 1) Déposer un nouveau Kbis
- 2) Cliquer sur « Valider »



1 **Extrait Kbis**  Fichier

2 **Valider**

Form fields on the right:

- Email:
- Raison sociale:
- Adresse:
- Code postal:
- Ville:
- Téléphone:
- Qualification:  Fichier